

---

Feron, Alexandre

Studies

---

1924

## Lettre sur Maignart

Follow this and additional works at: [https://via.library.depaul.edu/vdpstd\\_fer](https://via.library.depaul.edu/vdpstd_fer)

---

### Recommended Citation

Lettre sur Maignart.

[https://via.library.depaul.edu/vdpstd\\_fer/2](https://via.library.depaul.edu/vdpstd_fer/2)

This Article is brought to you for free and open access by the Studies at Via Sapientiae. It has been accepted for inclusion in Feron, Alexandre by an authorized administrator of Via Sapientiae. For more information, please contact [digitalservices@depaul.edu](mailto:digitalservices@depaul.edu).

Lettre adressée à Pierre COSTE ???  
*Archives de la Mission, Paris*  
*Dossier Cie du St Sacrement*

[Alex FERON<sup>1</sup>]  
6, rue de l'Avalasse  
ROUEN

Jeudi 17 juillet 1924

[Projet d'édition d'une vie et du livre de comptes de Maignart de Bernières...]

Je reconnais très volontiers, mon Révérend Père, que la question du rôle de Maignard dans l'œuvre d'assistance est extrêmement complexe. Voici cependant quelques points qui me paraissent incontestablement acquis.

Les Préfaces et les conclusions des "Relations" sont de Maignard. Il en est vraisemblablement de même des résumés des lettres écrites des lieux dévastés. C'est particulièrement ces lettres que j'avais en vue en écrivant que dans la correspondance de St Vincent de Paul les originaux étaient rares et les lacunes énormes. Les lettres, il semble bien d'après certains textes des Relations (cf. janvier 1651, février 52...) qu'elles auraient été déposées au siège de l'Œuvre d'Assistance comme pièces justificatives des Relations. Elles étaient en effet d'intérêt capital.

Pour conserver à la postérité le souvenir de ce qui avait été fait pour le soulagement des provinces, en 1651 on faisait réimprimer les anciennes relations ; en 1655 on les réunissait en un Recueil, avec Préface générale... etc ; et l'on aurait considéré comme papier inutile des documents originaux... ??? Cela est inadmissible.

Et cependant quinze ans plus tard, ces pièces originales sans doute n'existaient plus, puisqu'Abelly, en 1664, voulant reproduire la correspondance relative à l'assistance en était réduit à recopier les résumés du rédacteur des Relations.

Il ne s'agit donc pas de deux siècles et demi, mais au plus tard de 15 années. On ne saurait par conséquent incriminer les méfaits du temps : le feu, l'humidité ou l'incurie des hommes. Mais supposons que ces lettres, soit par des phrases incidentes, soit même par leur suscription, aient mis en évidence certains noms que l'on jugeait inopportun de révéler... La seule garantie pouvant paraître efficace était la destruction.

D'autre part, il vous répugne d'admettre que ces lettres aient pu être adressées à d'autres qu'à St Vincent de Paul. Mais remarquez, mon Révérend Père, que les Prêtres de la Mission pour être les correspondants principaux n'étaient cependant pas les seuls. La feuille de février 52 nous dit expressément que les renseignements étaient envoyés par les curés des villages, les officiers de la justice royale, les échevins... et les Prêtres de la Mission. Admettons si vous voulez que les lettres de ces derniers ne soient arrivés au siège de l'Œuvre d'Assistance qu'après avoir passé par les mains du Supérieur de la Mission, je n'y vois aucun inconvénient, mais, les autres lettres... ??

Maignart n'est pas le trésorier d'Œuvre — Il dispose des fonds par exemple pour faire dire des messes pour le repos de l'âme de son père, de même pour un parent de son secrétaire... etc (sommés d'ailleurs insignifiantes comparativement aux dons personnels de Maignart).

Son livre de Comptes ne nous donne qu'une partie des recettes. C'est ainsi que les fonds remis aux adresses indiquées par les Relations, c'est-à-dire reçus directement par Mesdames de Herse, Traversé... etc, ne sont pas mentionnés sur son livre. Bien plus, lui-même, particulièrement pour la Champagne et la Picardie, remet généralement soit à Mlle Violle soit à Mme de Herse des fonds reçus avec cette destination. Seules de petites sommes, sans doute urgentes, sont envoyées directement par Maignart aux PP. Berthe ou Le Soudier, au Bailly de Reims Souyn... etc.

Il est encore d'autres ressources dont nous n'avons pas par le livre de comptes la justification. Ce sont les collectes faites dans les divers groupes de la Compagnie du Saint Sacrement.

Port-Royal paraît avoir eu un compte particulier car si sa participation à l'œuvre est nettement établie — en mai 52 par exemple — organisation d'un convoi à destination des lieux affligés, l'incident reine de

---

<sup>1</sup> La signature de cette lettre est illisible. Mais dans la première partie non reproduite ici, l'auteur mentionne un de ses ouvrages "Un Rouennais inconnu". Cette petite étude sur Ch. MAIGNART de BERNIÈRE (Rouen 1924) est d'A. FÉRON.

Pologne met en évidence l'indépendance des deux caisses. Maignart requit des fonds sur l'argent de Pologne en employe une partie pour les Ursulines de Magny et Ursulines anglaises pour les religieuses de Bellechasse... etc et pour le solde — exactement 2600 # — il note : "et le surplus fourny à la Rév. Mère Abbessse de Port-Royal suivant mon mémoire du 25 e [septembre 1652].

Antérieurement à 1650 il existait à Paris un groupe pour l'assistance aux pauvres des faubourgs.

Dès les premiers troubles de la Fronde, Dubuisson Aubenay (nullement janséniste) signale dans son Journal le zèle charitable de MM. de Bernières et Le Nain. — les lettres de la Mère Angélique de même, quant à Maignart. Cependant je n'ai rien de bien précis sur l'activité du groupement pour les faubourgs avant 1651.

À cette date, je vois quelques Dames, appartenant certainement au groupe, tenir des réunions mensuelles :

- de jan. à sept. 1651, chez Mme de Guébrian,
- d'oct. à déc. 1651, chez Mme de Herse,
- en janvier 1652, chez Mme du Frétoy,
- de fév. à juillet 1652, chez Mme de Liancourt.

Une collecte était faite en ces assemblées et le montant remis à M. de Bernières. La totalisation de ces collectes pour 1651 fut de 1620 livres. Soit environ le septième des sommes reçues (par Maignart) "pour les faubourgs pendant la même année.

Maignart eut-il l'initiative de la création de ce groupe ? L'auteur de l'«Aumône chrétienne» l'affirme et j'avoue que le fait me paraît vraisemblable.

D'autre part, ce groupe pour les faubourgs, antérieur à la création des Charité paroissiales" (cf. Thèse Brunet) est postérieur (d'après votre études) à la fondation de des Dames de l'Hôtel-Dieu dont, si je ne me trompe, l'activité s'étendit bien au delà du but précis pour lequel elles étaient tout d'abord réunies.

Parmi les Dames de l'Hôtel-Dieu et le groupe pour les faubourgs bien des noms étaient communs.

Lorsque se révéla la misère de Picardie et Champagne, l'œuvre à entreprendre dépassant les moyens de chaque groupe une sorte de fédération des diverses associations charitables et religieuses dut se former, la Compagnie du St Sacrement ne pouvait agir ouvertement. Il semble bien que la partie administrative de l'œuvre fut confiée aux Dames de l'Hôtel-Dieu avec comme trésorier Mlle Violle.

C'est du moins de la sorte que je m'explique le fonctionnement de l'œuvre.

Reste la question de Vincent de Paul.

Si l'on s'en tenait aux documents, le rôle de St Vincent de Paul en toute cette affaire paraîtrait s'être borné à l'œuvre de ses prêtres dans les régions dévastées. Rien, en effet, dans sa correspondance même n'indique une participation bien personnelle.

Avouons que tout cela est bien obscur. Et si l'on fait intervenir la Cie du St sacrement comme elle est effectivement intervenue, cela, loin d'éclairer la question, l'obscurcit encore. Je ne partage pas en effet votre opinion que les Dames doivent être tenues pour indépendantes du St sacrement. Il est évident qu'il n'y eut pas dans la Société secrète proprement dite, de groupement féminin, mais il est également évident que les confrères s'efforcèrent de développer partout où ils en eurent le pouvoir ces associations de Dames qui inconsciemment obéissaient si parfaitement à leurs suggestions.

Enfin, s'opposant à la conception Abelly attribuant à saint Vincent de Paul le rôle prépondérant dans l'assistance, il y a ce fait de conséquences extrêmement sérieuses : la participation janséniste est irréfutablement établie, et dans le même temps que saint Vincent de Paul a acceptait ce concours, il aurait entrepris ou fait entreprendre les démarches que vous savez pour la condamnation des doctrines de P-R... ? S'il fallait accepter cette thèse, on aurait beau insister sur l'extrême indulgence de saint Vincent de Paul pour les individus, indulgence s'alliant à un zèle inflexible pour l'orthodoxie, il serait difficile de donner ce cette attitude une explication pleinement satisfaisante.

Veillez agréer Mon Rév. Père mes excuses pour le décousu de cette note et l'assurance profond respect.

Signature illisible